Le choix d'Olten

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1975)**

Heft 340

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028870

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Aujourd'hui, on feint de croire à la relance du secteur par le nouveau régime d'importation et d'exportation que veut instituer la loi.
On parle de licenciements, alors que, ces dernières années, l'industrie concernée a systématiquement poussé l'automatisation de la production ; on craint des fermetures d'usines en Suisse, en oubliant de préciser que les multinationales du type Nestlé ou Suchard n'ont pas attendu de subir le fameux « handicap des matières premières » pour installer leurs filiales à l'étranger, et notamment à l'intérieur du Marché commun.

L'alibi

On cite toujours le chocolat, alors que d'autres produits alimentaires fabriqués seront de suite ajoutés à la liste des bénéficiaires du nouveau régime commercial. Et pourquoi pas des produits non alimentaires ? Après tout, toutes les branches de l'industrie suisse d'exportation souffrent des mêmes handicaps qui entravent leur capacité de concurrence : surévaluation du franc suisse, niveau élevé des salaires, coût record des produits agricoles de base indigènes, etc.
Avec son indiscutable nécessité, la relance a déjà trop souvent servi d'alibi. Il ne faudrait pas qu'en son nom la Suisse se range parmi les nations protectionnistes, avec la bénédiction des producteurs, agricoles et industriels, salariés ou non — le tout aux frais des consommateurs.

1976, DÉJÀ !

Inutile d'insister, bien sûr, sur l'importance de cette échéance de fin d'année pour la poursuite du travail de « Domaine public » !
1975-1976 sera probablement un cap particulièrement difficile à doubler : partout, dans les difficultés actuelles, les budgets se resserrent...
Nous comptons cependant fermement sur la fidélité des abonnés actuels à notre hebdomadaire (tous ceux dont l'abonnement est échu à la fin de l'année ont du reste reçu une missive ad hoc la semaine dernière).

N.B. - Comme chaque année, notre formule d'abonnement-cadeau est valable : 60 francs pour régler à la fois votre dû pour 1976 et pour offrir DP au destinataire de votre choix.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le choix d'Olten

Groupe d'Olten, réunion annuelle à Gstaad.
Au départ, nous étions 22... Nous étions « les vingt-deux »... Sortis de la Société suisse des écrivains, parce que son président avait signé la traduction française — améliorée, si l'on peut dire ! — du « Petit Livre rouge de la Défense civile », dans lequel les intellectuels en général, les écrivains en particulier, étaient présentés comme des éléments suspects, communisants, volontiers subversifs, etc. Et qu'il paraissait impossible d'obtenir de la Société même un communiqué mettant les choses au point, prenant ses distances...

Des écrivains vivants

Aujourd'hui, nous sommes plus de cent — vingt-quatre nouveaux membres admis à Gstaad le mois passé. Et si, voici quatre ans, le plaisir était entre autres de rencontrer Max Frisch, et Diggelmann, et Bichsel, et Steiner et d'autres « Prominenten » étonamment ouverts et fraternels — aujourd'hui qu'ils viennent moins, plaisir à rencontrer un grand nombre de jeunes écrivains parfaitement inconnus pour la plupart, mais *vivants*, occupés de choses importantes et non pas presque exclusivement d'érotisme ou de querelles causées, il faut bien le dire, par le « nombrilocentrisme » aigu de telle ou telle « célébrité ». Par exemple Geerek, qui s'est vu l'objet d'un procès pour écrits « blasphématoires », parce qu'il avait imaginé un Christ au XXe siècle, non pas crucifié, mais écrasé par une auto le long de l'autoroute, asphyxié par des gaz d'autos, etc. !

Deux lettres bienvenues

Cette année, le Groupe se trouve en face de deux lettres, somme toute bienvenues, parce qu'elles ont permis de reprendre conscience des « motivations » qui ont présidé à la fondation du Groupe. Car au cours des années, les préoccupations professionnelles (surtout chez les écrivains suisses-allemands, dont bien quelques-uns vivent de leur activité, alors que chez les Romands, depuis la mort de Landry, et mis à part peut-être Philippe Jaccottet, on ne compte guère d'écrivains « de métier ») — les questions professionnelles, c'est-à-dire les droits d'auteur, l'institution d'une assurance-vieillesse, etc., ont pris une importance de plus en plus grande, ce qui est bien compréhensible.
Première lettre d'un membre du comité de la Société suisse des écrivains, Alfred Häsler, l'excellent auteur de « Das Boot ist voll » (traduction en français de Philippe Schwed), consacré à la politique de la Suisse à l'égard des réfugiés et tout particulièrement des Juifs pendant la dernière guerre mondiale — demandant au Groupe d'Olten de rejoindre la SSE, maintenant que celle-ci s'est rajeunie.

La suggestion de Pro Helvetia

Seconde lettre de Pro Helvetia, qui soutient de ses subsides les deux associations — 50 000 francs pour le Groupe d'Olten ; 150 000 pour la SSE — allant implicitement dans le même sens : pour des raisons d'efficacité et d'économie, fondre les deux associations en une seule, avec un seul secrétariat.

Je disais que ces deux lettres m'ont paru les bienvenues : quoiqu'en principe, je déplore la tendance à l'éclatement, à la « groupusculite », dans le cas particulier, elles ont permis au Groupe de reprendre conscience de ses raisons, qui sont idéologiques : travailler en tant qu'écrivains à l'édification d'une société plus juste, plus humaine — « socialiste », c'est le mot qui nous a paru le propre à exprimer ces aspirations et que nous avons inscrits dans nos statuts.

J. C.